

- Insecticide naturel au pyrèthre végétal, très actif contre les puces, fourmis, mites, punaises, cafards, poux, tiques, ...
- Poudre polyvalente convenant parfaitement aux utilisations ménagères et animalières.
- Recommandé en colombophilie.
- Efficacité immédiate.
- Au Pin des Landes.

MODE D'EMPLOI :

Animaux de compagnie : saupoudrer les lieux en assurant une bonne répartition de la poudre sur les endroits de passage, niches... (25 g au m²).

Ne doit pas être utilisée sur et à proximité Des animaux à sang froid (poissons, reptiles, batraciens,...). Sortir les animaux le temps de l'application.

Volières et poulaillers : saupoudrer soigneusement nids et planchers.

Dans la maison : répandre abondamment la poudre insecticide Saniterpen sur les endroits de passage ou envahis par les insectes (placards, penderies, armoires, plinthes, matelas, tapis ...)

COMPOSITION :

Poudre de contact (CP) contenant *Chrysanthemum cinerariaefolium* (n° CAS 89997-63-7) : 2,00 g/kg.

Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement (CE) n° 834/2007 de l'agriculture biologique. Produit biocide à usage grand public (TP18).

ECO INFO :

- Emballage recyclable



La sélection rigoureuse de nos **dérivés de Pin des Landes**, choisis pour leurs propriétés en hygiène et propreté, garantit l'efficacité détergente, dégraissante ou odorisante de nos formulations. Elle contribue à la sécurité des utilisateurs et au respect de l'environnement.

CONDITIONNEMENT :

Boîte de 250 g – carton de 12 – code produit 5059

Boîte de 500 g – carton de 12 – code produit 5062

PRECAUTIONS D'EMPLOI :



Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les poussières. Éviter le rejet dans l'environnement. **Élimination du produit et de l'emballage :** éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale. Dans tous les cas, la réutilisation de l'emballage est proscrite. **Nettoyage du matériel :** rincer le matériel à l'eau claire après utilisation. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr.

